

SOCIÉTÉ ANONYME  
DE  
**L'USINE DE SAINTE-MARIE**

Au Capital de 1.200.000 francs

**RAPPORT**

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 29 Juin 1937

Sur les Comptes de l'Exercice 1935-1936

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

IMPRIMERIE DU COMMERCE

19, Rue Général Galliéni

Fort-de-France



1937



C039/092

SOCIÉTÉ ANONYME  
DE  
L'USINE DE SAINTE-MARIE

Au Capital de 1.200.000 francs

**RAPPORT**

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 29 Juin 1937

Sur les Comptes de l'Exercice 1935-1936

Par l'Administrateur et le Comité de Surveillance

Messieurs,

L'an dernier, je vous laissais prévoir des résultats déficitaires pour l'exercice dont j'ai aujourd'hui à vous rendre compte. Dans les mois qui ont suivi la lecture de mon rapport à votre Assemblée du 21 Avril 1936, les circonstances avaient tourné à notre avantage. Les sucres constituant notre excédent de contingent qui avaient été stockés à la Colonie étaient mis sur le marché métropolitain à valoir sur le contingent 1937 et rencontraient, en Octobre, un cours un peu supérieur à la moyenne de réalisation de nos exportations de la période normale. Nous avons aussi échappé, tout au moins provisoirement, au paiement de la taxe de compensation. Des discussions survenues avec l'Association Syndicale métropolitaine nous laissaient espérer une réduction assez sensible de notre excédent de contingent et la question a présenté assez d'importance pour nécessiter un arbitrage qui n'a pas encore été prononcé, mais dont nous attendons avec confiance un heureux résultat pour nous. Sous l'influence de la dévaluation de l'an dernier, nos rhums se sont trouvés un peu révalorisés.

Toutes ces circonstances étaient de nature à nous éviter un exercice déficitaire. Nous n'aurions pas gagné beaucoup d'argent mais le solde des bénéfiques disponibles partagés, suivant nos usages traditionnels, aurait laissé encore un appoint satisfaisant pour les actionnaires.

Mais une circonstance, absolument étrangère aux facteurs économique et financier qui nous régissent, - circonstance d'ordre purement administratif, - est intervenu pour bouleverser l'équilibre de notre position et nous valoir une perte sensible sur les résultats de notre campagne industrielle.

Le Gouverneur de la Colonie, usant des pouvoirs discrétionnaires que lui donne la loi du 19 Février 1935 a, par son arrêté du 11 Février 1937, fixant les prix des fournitures de cannes pour la campagne 1936, fixé arbitrairement et sans se préoccuper de l'équitable rémunération "à assurer aux planteurs et aux usiniers", stipulée impérativement au premier alinéa de l'article 2 de la dite loi du 19 Février 1935, a fixé, dis-je le prix à payer par l'Usine de Sainte-Marie à ses fournisseurs à 99 francs la tonne de cannes, dont le premier paiement avait été fait sur la base d'une moyenne de Fcs 80.49 la tonne, ce qui comportait un second paiement de Fcs 18.51 à la tonne nécessitant pour 44.310.479 kgs. de cannes contingentées un débours de..... 820.186.96  
alors que par le développement du compte de fabrication et du compte de Profits & Pertes que vous trouverez à la suite, il n'y avait qu'un solde disponible de..... 700.019.71  
soit une perte sèche de .....Fcs. 120.167.25  
sans tenir aucun compte :

- 1°) de l'amortissement de notre matériel;
- 2°) de l'intérêt de notre capital;
- 3°) de notre marge équitable de bénéfice;

et enfin, de la taxe de compensation qui nous incomberait si, contre toute espérance, nous étions défailants à l'arbitrage dont je vous entretiens plus haut.

Je ne pouvais pas me résoudre à présenter à votre approbation une pareille gestion qui n'est pas de mon fait personnel, mais qui découle seulement de l'autorité du gouvernement.

J'ai, en temps voulu, déferé au Conseil d'Etat l'arrêté du Gouverneur qui nous est si préjudiciable et j'attends avec confiance sa décision.

Je vous demande d'approuver mes comptes en approuvant en même temps mon pourvoi devant la haute juridiction du Conseil d'Etat.

Si nous avions été libres de suivre le mode habituel de nos rapports avec nos fournisseurs, voici comment se serait répartie la balance indiquée ci-dessus du compte de Profits & Pertes, soit..... 700.019.71  
de laquelle, nous aurions tout d'abord prélevé pour amortissement de notre matériel Fcs 5.- par tonne de cannes sur 48.252.960.. 241.264.80  
sur la différence de.....Fcs. 458.754.91  
nous aurions déduit les 10% de l'administrateur après 180.000 francs soit sur 278.754 91..... 27.875.49  
430.879.42

qui auraient été partagés par :

2/3 aux fournisseurs de cannes Fcs.....	287.252.95
1/3 aux actionnaires.....	143.626.47
somme égale.....Fcs.	<u>430.879.42</u>

La part résultant de ce partage aurait attribué aux fournisseurs un supplément à la tonne de cannes de.....Fcs. 6.48  
qui, ajoutée aux..... 80.49  
du premier paiement, aurait constitué une rémunération totale de... 86.97

Les actionnaires auraient eu pour eux Fcs : 143.626.47 et les fournisseurs de cannes auraient été suffisamment rétribués de leurs apports, puisque les terres exploitées par l'usine ont laissé au premier paiement un boni figurant au passif du bilan de Fcs : 150.085.71- lequel boni se serait trouvé augmenté du supplément de Fcs: 6.48 par tonne de cannes du partage normal.

Tandis que notre Société se trouve en déficit et que pour la première fois, depuis bien des années, il ne vous sera pas possible de toucher le moindre dividende de vos actions.

Sainte-Marie, le 7 Juin 1937

L'Administrateur,

R. HUYGHUES-DESPOINTES

## COMPTE DE

### RECETTES

#### SUCRES

L'Usine a acheté en 1936: 48.252.960 kilos  
de cannes qui ont produit:

4.559.600 k	expédiés en France pour .....	6.794.514.19	
162.700 k	vendus à la consommation locale.	228.815.10	
22.600 k	restant en magasin estimés.....	38.000.00	
<u>4.744.900 k</u>			7.061.329.29

rendement en sucre 9,83 %

#### SIROPS

838.022 l	brûlés par la rhummerie.....	449.011.00	
54.395 l	livrés aux propriétés.....	27.197.50	
8.466 l	pour l'entretien des mulets.....	4.232.50	
3.719 l	vendus à divers.....	5.393.50	
312.100 l	restant, estimés.....	600.000.00	
<u>1.216.702 l</u>			1.055.834.50

#### RHUMS

482.812 l	rhum contingenté 1935.....	1.447.765.85	
468.380 l	» » 1936.....	1.387.142.45	
128.512 l	» » 1936 en mag. est.	449.792.00	
83.317 l	» Etat estimés.....	83.317.00	
71.467 l	tafia de la consommation locale...	413.975.30	
<u>1.234.488 l</u>			3.481.992.60

11.599.156.39

# FABRICATION

## DÉPENSES

### SUCRES

Achat de cannes 48.252.960 k. dont:		
44.310.479 k. contingentés payés.....	3.566.606.83	
3.942.481 k. surtaxés à 50 francs.....	197.124.05	
Sirop revenant aux fournisseurs.....	19.839.50	3.783.570.38
Main d'œuvre de fabrication.....	320.417.40	
Approvisionnements et combustible.....	147.569.66	
Réparations et entretien.....	1.310.906.61	
Frais Généraux.....	350.219.14	
Logement des sucres.....	191.356.02	
Entretien chemins de fer.....	173.168.27	
Transports de cannes.....	67.729.84	
Entretien des mulets.....	43.842.53	
Réparations de Wagons.....	94.074.70	
Frêt & Transports. . . . .	330.845.00x	
Réparations du Quai.....	427.04	
Service du bord de mer.....	72.652.61	
Agence.....	12.000.00x	
Droits Coloniaux Quai et Statistique.....	993.669.04	4.108.877.56

973 669  
3115208

### RHUMS

1 011.178 l sirop 1935.....	1.330.997.50	
838.022 l » 1936.....	419.011.00	1.750.008.50
Combustible.....	64.201.25	
Main d'œuvre et réparations.....	81.785.28	
Approvisionnements et Caramel.....	24.174.20	
Assurance.....	6.961.55	
Patents et licence.....	26.986.44	
Logement des rhums.....	386.706.40	
Droits de sortie.....	469.992.41	2.810.816.03
Balance.....		895.892.42
		<u>11.599.156.39</u>

# DÉBIT

# Compte de Profits & Pertes

---

---

Intérêts 30 Juin 1936.....	36.000.00X	
Sommes irrécouvrables.....	3.314.15X	
Assurance du matériel.....	- 7.056.15+	
Assurance maritime.....	- 8.892.70+	
Assurance contre cyclones (batiments et sucres)	- 27.269.75+	
Assurance du personnel contre accidents.. .	25.968.30+	
Droits de timbre.....	3.413.45+	
Patente et Impositions.....	45.466.02+	
Secours et frais d'hospitalisation.....	14.242.65+	
Œuvre de bienfaisance.....	4.865.00+	
Intérêts & escomptes.....	110.301.60+	286.789.77
Balance.....		700.019.71
		<u>986.809.48</u>



Exercice 1935-1936

CRÉDIT

---

Plus value sur denrées 1935 .....	90.917.06
Balance du Compte Fabrication .....	895.892.42
	<u>986.809.48</u>

à nouveau	
Somme disponible au Crédit du compte de	
Profits & Pertes.....	700.019.71

# ACTIF

# BILAN DE L'USINE DE SAINTE-MARIE

Usine et ses annexes.....		1.887.265.88
Habitation Union et En Bas (C <sup>te</sup> Acquisition).	426.886.91	
Pirogue Amédée Compte Acquisition.....	20.000.00	
» Ville de Paris » .....	19.000.00	
» Sainte-Marie » .....	19.000.00	
Remorqueur .....	45.000.00	529.886.91
Caisse.....		105.165.02
Avances d'engrais aux Colons.....	85.133.07	
» d'espèces aux Colons.....	65.031.40	
» aux employés et travailleurs.....	79.726.63	229.891.10
<b>Débiteurs de la Colonie</b>		
Habitation Limbé D <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> Roger Despointes..	54.486.51	
» La Crique D <sup>mes</sup> Ray. & M. Despointes	182.239.14	
» Rivière-Salée H <sup>tiers</sup> F. Despointes..	121.450.02	
» Nouvelle Cité (H. S.).....	272.540.42	
» Merveilleuse.....	49.794.22	
» Fonds Verville.....	35.909.60	
» Fourniols (Roger Despointes).....	24.684.84	
Débiteurs divers.....	1.290.496.81	2.031.601.56
Approvisionnements.....	1.430.149.02	
Combustible .....	60.905.60	
Engrais en magasin.....	9.538.67	
Charronnage .....	28.297.48	
Construction Quai Cosmy.....	169.981.92	1.698.872.69
Augmentation du matériel.....		1.105.981.59
<b>Denrées à réaliser</b>		
22.600 k sucre en magasin.....	38.000.00	
312.100 l sirop.....	600.000.00	
128.512 l rhum conling. 1936 en magasin.....	449.792.00	
24.223 l tafias vendus s/ place, n/ réglés, estimés	36.334.50	
23.065 l rhum exp. non enc. réalisés, estimés	85.769.00	
83.317 l rhum livré à l'Etat estimés.....	83.317.00	1.293.212.50
805.000 k sucre chargés en Octobre		1.387.587.10

10.269.464.35

## ARRÊTÉ AU 31 OCTOBRE 1936

## PASSIF

Capital .....	1.200.000.00	
Capital supplémentaire.....	687.265.88	1.887.265.88
Fonds de réserve statutaire.....	120.000.00	
Réserve supplémentaire.....	500.000.00	
Fonds de roulement.....	700 000.00	
Reports d'exercices.....	306.121.94	
Report des exercices 1933-1934-1935.....	313.705 99	1.939.827.93
Mandats sur l'Agence.....		40.547.00
Compte courant Banque Crédit Martiniquais.		3.986.702.10
Dividende 31 Décembre 1930.....	273.80	
» » 1931.....	600.00	
Intérêts 30 Juin 1932.....	390.00	
Dividende 31 Décembre 1932.....	368.44	
Intérêts 30 Juin 1933.....	15.00	
Dividende 31 Décembre 1933.....	863.98	
Dividende 31 Décembre 1934.....	4.826 80	
Intérêts 30 Juin 1935.....	6.216.00	
Dividende 31 Décembre 1935.....	9.100.00	
Intérêts 30 Juin 1936.....	4.485.00	24.139.02
<b>Créanciers de France</b>		
Les Successeurs de Faure Frères.....	23.880.95	
Paul Gauthier.....	81.827.45	
H. Mariolle.....	2.459.98	
Société F <sup>se</sup> Constructions Mécaniques Cail...	264.590.65	
Société Anonyme Const. M/ques S <sup>t</sup> Quentin..	8.827.85	
Corpet Louvet & C <sup>ie</sup> .....	10.181.40	
Fleuriot Frères.....	1.973.85	
Bickert.....	802.75	
Ozanne Frères & C <sup>ie</sup> .....	78.434.60	472.979.48
Créanciers divers.....		569.968.80
Habitation Lasalle Edouard Despointes.....	48.134.19	
» Bellevue E. de Jaham.....	175.388.47	
» Concorde Htiers Rog. Despointes.....	40.898.94	
» Anse Azereau Jh. Dubois.....	176.394.94	410.816.54
Bordereaux de cannes impayés.....		117.112.18
Propriété exploitée Habitation Union.....	150.085.71	
Profits & Pertes 1936.....	700.019.71	850.105.42
		<u>10.269.464.35</u>

205.911,19  
 707.399,80  
 313.705,99

306.121,94  
 203.883,14  
 702.238,80



## RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

---

Messieurs,

Conformément à la loi et au mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen de la situation de votre Société ainsi que du Bilan et des comptes de l'Exercice clos au 31 Octobre 1936.

Les livres et toutes les pièces comptables ont été mis à notre disposition; nous avons pu reconnaître la parfaite régularité des écritures, et l'exactitude des évaluations.

Nous estimons donc que vous pouvez donner votre approbation au bilan et accepter les conclusions du rapport telles qu'elles vous ont été présentées.

Fort-de-France, le 7 Juin 1937

Les Membres du Comité de Surveillance

Jh. de LA HOUSSAYE, G. des GROTTES, E. RIMBAUD,  
André H. DESPOINTES, André SIMONNET





